

Budget 2022 de la Commune de Bernex

Lors de la séance du 30 novembre 2021, le Conseil municipal a voté, par 13 oui et 9 non, le budget 2022. Celui-ci présente CHF 36'166'992 aux revenus et CHF 38'321'992 aux charges, laissant apparaître un déficit de CHF 2'155'000. Pour mémoire, le budget 2021 faisait état d'une perte de CHF 2'690'000. Malgré une augmentation des revenus (+7.3%) supérieure à celle des charges (+5.3%), le résultat attendu pour l'année prochaine devrait à nouveau être déficitaire.

Afin toutefois de présenter un budget acceptable et responsable, le Conseil administratif a consenti des efforts importants et proportionnés – arbitrages, mesures d'économies et priorisation des dépenses – tout en préservant, autant que faire se peut, la plupart des prestations offertes à la population, sans augmenter le centime additionnel.

Concernant les investissements, le Conseil administratif a, pour la première fois, défini des plafonds annuels de dépenses nettes. Cette rigueur budgétaire permet de contenir les charges d'amortissements et de maîtriser la dette publique.

Les revenus

Malgré un contexte sanitaire et économique morose, les prévisions de recettes fiscales sont relativement optimistes pour 2022. Quant à la péréquation intercommunale, sur laquelle la Commune n'a malheureusement aucune incidence, elle demeure imprévisible et volatile (+63% en 2020, -45% en 2021 et +46% en 2022).

Les charges

Les dépenses liées au personnel et les charges de transfert expliquent à elles seules près de 80% de l'augmentation des charges d'exploitation du budget 2022 par rapport à celui de l'exercice 2021. En effet, pour faire face au développement futur de la Commune et après avoir gelé les salaires en 2021, le Conseil administratif a respectivement doté l'administration de forces supplémentaires en créant trois postes et repris partiellement le mécanisme de valorisation des salaires dès janvier 2022. Quant aux dépenses de transfert, leur augmentation provient des montants reçus des Familles d'accueil (+53%), de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (+12%), du Service informatique intercommunal (+10%) ainsi que du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (+9%).

Les investissements

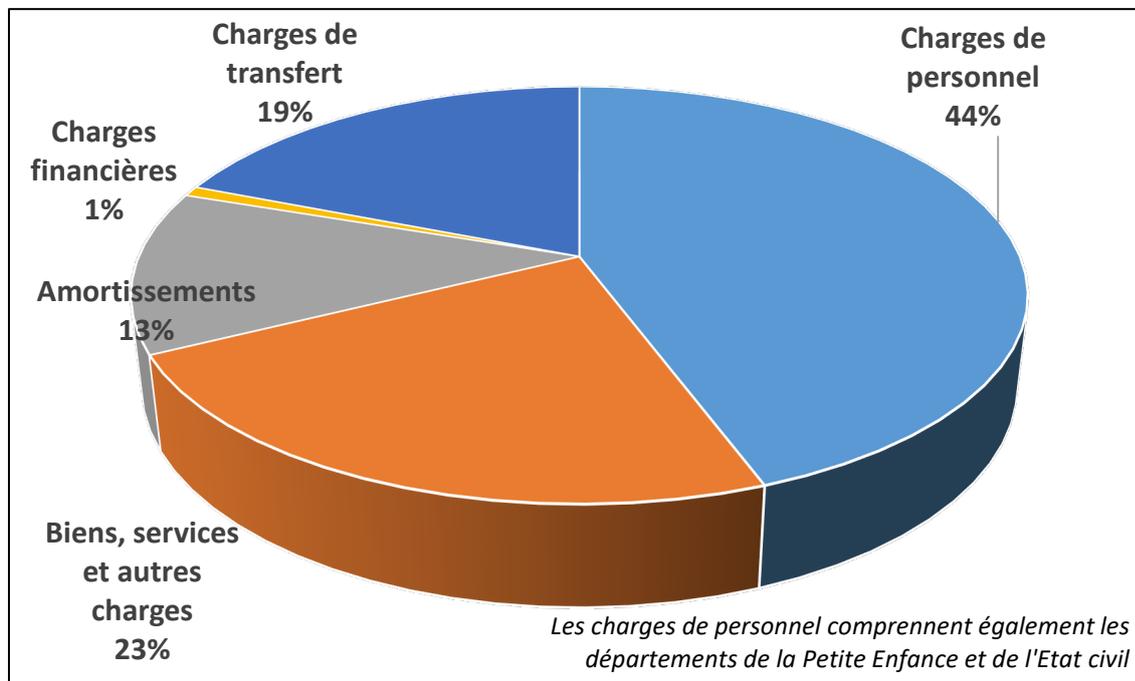
Par rapport au budget 2021, les investissements nets du patrimoine administratif diminuent de 35% et totalisent près de 14 millions de francs. Sans surprise, la plupart des investissements concernent les infrastructures communales (notamment la Croisée, la Goutte, la future Crèche de Saint-Mathieu et les écoles), le réaménagement des rues de Bernex ainsi que la réalisation de la Ferme agro-urbaine.

La dette

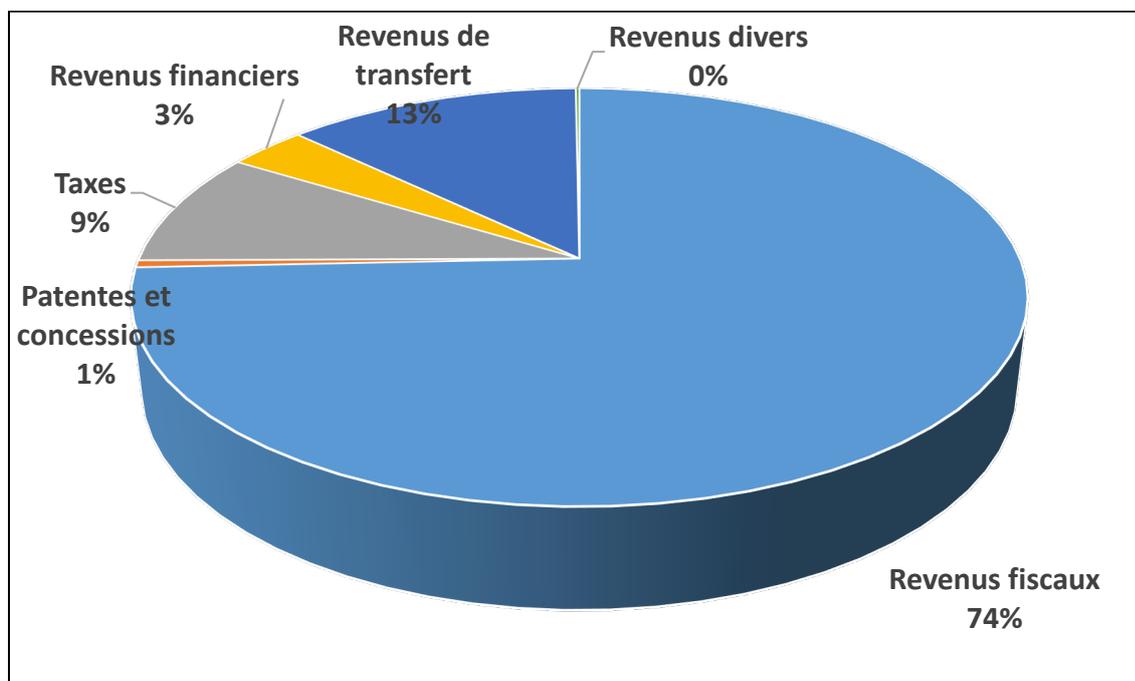
En 2020, la Commune a remboursé des emprunts à hauteur de 6 millions de francs, dont 5 de manière anticipée. Poursuivant cette politique de désendettement, la Commune va rembourser d'ici fin décembre un emprunt de 3 millions de francs contracté en 2016 sans le renouveler. D'ici la fin de l'exercice 2021, la dette publique s'établira à moins de 10 millions de francs, soit un niveau jamais atteint depuis plus de 30 ans. Si tous les investissements sont

réalisés en 2022, et compte tenu d'un autofinancement de près de 3 millions de francs, la Commune devra toutefois emprunter 11 millions de francs l'an prochain.

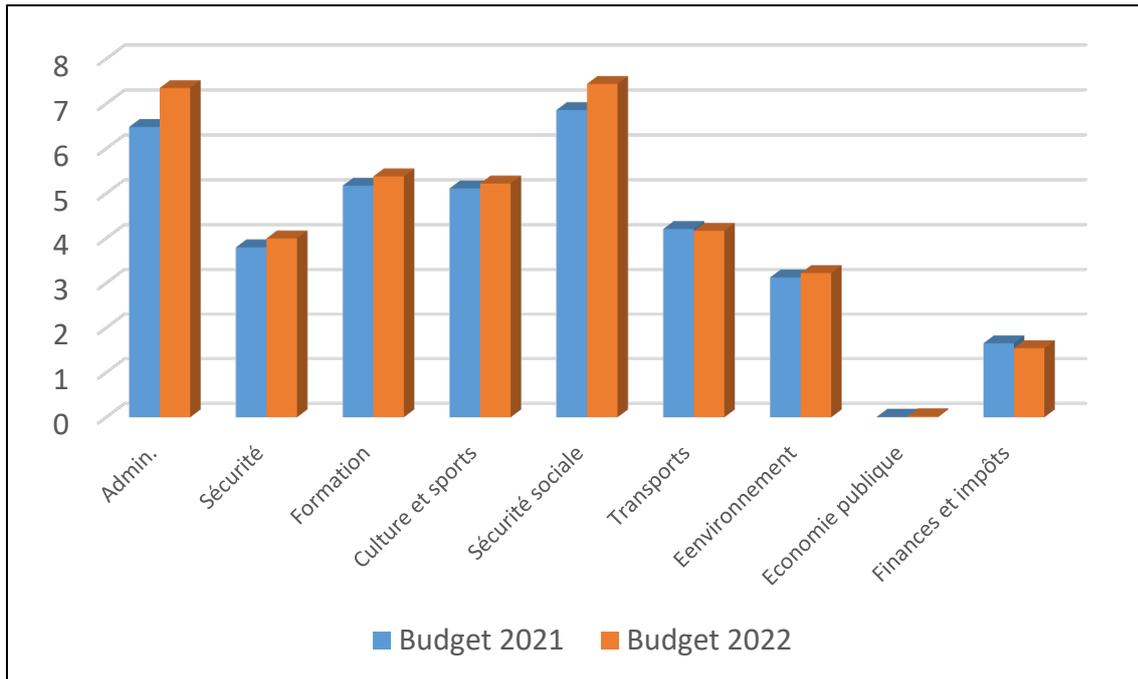
Charges par nature



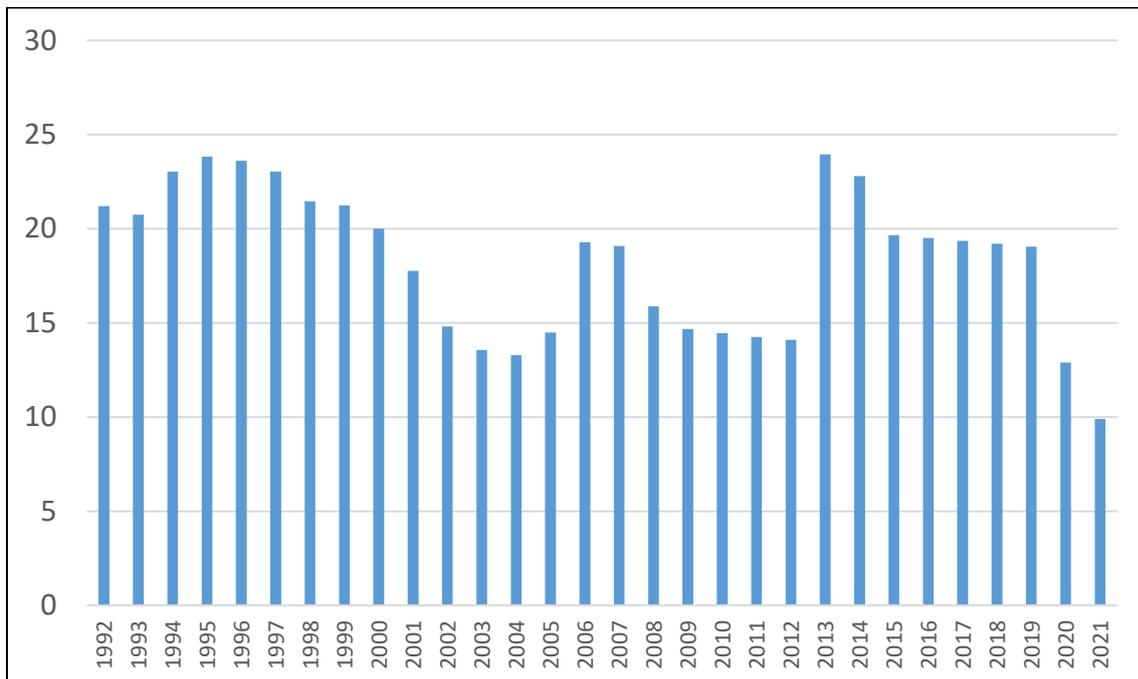
Budget 2022 : Revenus par nature



Charges de fonctionnement (M CHF)



Evolution la dette publique (M CHF)



9 décembre 2021